Vers une nouvelle stratégie maritime

1996/2065(COS) - 03/10/1996

La délégation britannique a présenté une note suggérant de transférer, selon un système à définir pour toute l'Union, les coûts des infrastructures maritimes (telles que les aides à la navigation) des budgets des Etats aux utilisateurs bénéficiaires des services fournis. Après un premier échange de vues qui a mis en évidence des positions divergentes sur l'opportunité d'une telle approche et ses conséquences, la Présidence a annoncé que la suggestion britannique serait discutée plus en détail dans le cadre de l'examen de la communication par le Conseil.